

De la visioconférence comme arme étatique pour contrer le mouvement lycéen ... et comment la saboter ?

(le distanciel, une perversion technologique parmi d'autres)

I. Message sur X du Ministre de l'Éducation Nationale

Édouard Geffray on X: « Un lycée incendié, des personnels aspergés d'essence, un bilan de blessés qui s'alourdit : les violences commises depuis ce matin aux abords des lycées sont d'une extrême gravité. Elles dépassent largement la seule question de l'École. [...] Ceux qui commettent ces violences doivent être poursuivis et sanctionnés. Chacun doit mesurer la responsabilité de ses paroles et de ses appels à la mobilisation. Notre responsabilité est claire : protéger les élèves et les personnels, et permettre aux enseignements de se poursuivre. J'ai donc demandé que les cours soient assurés à distance lorsque des dégradations ou des blocus empêchent l'accueil des élèves en toute sécurité. Ces décisions seront prises au cas par cas par les chefs d'établissement, en lien avec les autorités académiques. Les préfets seront préalablement informés pour coordonner la sécurisation des abords. La violence ne privera pas nos élèves de leur droit fondamental à l'instruction. »

Édouard Geffray@EdouardGeffray ; 12:31 PM Oct 1, 2026 ; 49.9K Views

Ce bref texte n'a pas pour ambition de décortiquer le message du ministre, mais plutôt d'en souligner le recours à la technologie du distanciel, à la visioconférence, pour (apparemment) contrer la mobilisation lycéenne et les blocages physiques.

II. Le distanciel : un échec pédagogique déjà constaté

Dans ce petit extrait d'un article plus fourni^[1] plusieurs interlocuteurs soulignent l'échec pédagogique des stratégies d'enseignement reposant exclusivement sur du distanciel, préférant des usages hybrides de ces technologies dans l'enseignement supérieur. « Les causes de ce désamour sont multiples. D'abord, un constat d'échec pédagogique. Le tout distanciel rime avec isolement et motivation en berne. En premier cycle universitaire notamment, un minimum de socialisation et d'encadrement sont cruciaux pour éviter le décrochage », pointe Henri Benoit, vice-président formation initiale à l'université Grenoble-Alpes (UGA) et président de la FIED (Fédération interuniversitaire de l'enseignement à distance). « Au niveau post-bac et même jusqu'au master, on est obligés de faire de la discipline », ajoute Lidija Nikolic, directrice d'IIM, école du digital du pôle universitaire Léonard de Vinci. Même sur le 100% à distance, un minimum d'interactions humaines directes est requis. « Nos inscrits doivent venir sur site au moins quatre demi-journées par semaine : le must pour avoir un rythme régulier et un suivi », témoigne Amandine Uhmman, tutrice du campus connecté de Millau.

Or le ministre veut transposer l'expérience limite du Covid-19 à une situation de crise politique. Si cette expérience est un échec pédagogique en faculté, elle le sera *a fortiori* en lycée où les interactions humaines sont encore plus nécessaires (entre autres). Le ministre fait donc fi de l'expérience croisée de la pandémie et de ses suites pour tenter d'annihiler la Fronde lycéenne, fondamentalement politique. Il agit ainsi au mépris des élèves et de leur revendications légitimes, tentant de les court-circuiter (au nom de leur sécurité).

III. Le distanciel, un pis-aller pervers qui doit poser question à ses acteurs

Technologie unique ou hybridée, le distanciel a besoin d'interlocuteurs de l'Éducation Nationale (EN) pour l'animer, ainsi que de collaboration technique pour la mettre en œuvre. Ceci pose la question de la casse de la grève lycéenne par leurs propres professeurs. Est-ce possible d'un point de vue éthique et pédagogique (sinon syndical) ?

D'un point de vue pédagogique, la réponse a déjà été donnée. D'un point de vue éthique, on voit mal un professeur d'un lycée fermé faire cours aux lycéens connectés qui ne sont pas dans les rues, même s'ils ne sont pas dans les périmètres interdits où la violence extrême de la Préfecture va s'appliquer à coup sûr. Il y a là une rupture fondamentale de l'égalité d'accès à l'enseignement. Mais l'éthique n'est peut-être pas le point fort de certains professeurs élitistes ou collaborateurs de leur direction sans état d'âme, qui sait ?

IV. Une seule action possible et valable : le sabotage technique

Il est impossible à l'État d'assurer la maintenance du matériel connecté au domicile de chaque enseignant. Aussi vaut-il mieux assurer une panne mineure dans son propre PC (débrancher la fibre par exemple) et refuser ainsi de collaborer à l'ukase ministérielle.

Cela peut s'apparenter également à une grève du zèle si la connexion est artificiellement ralentie par l'ouverture de plusieurs applications coûteuses en même temps. Le micro ou la caméra peuvent être défectueux... De multiples failles existent (et les compagnons informaticiens sauront les diffuser). Le tout est d'être consciencieux et de bien saturer le téléphone de l'administration pour demander une aide technique à la visioconférence, ou pour signaler une panne...

Il est par ailleurs assurément inutile de claironner sur les toits qu'on fera grève de la visioconférence. Cela n'alimenterait qu'un fichage et une répression accrue. Il importe ici plutôt d'être malin et d'entrer dans une action de résistance anonyme à long terme : le sabotage, qui n'est valable que tant qu'il n'est pas explicitement repéré en tant que tel.

Voilà la conclusion de cette brève. L'usage de la technique n'est jamais neutre et même une petite avancée comme les applications de visioconférence peuvent être détournées à des fins scélérates, comme c'est le cas aujourd'hui. Aux acteurs d'être malins et de faire échouer sans avoir l'air d'y toucher ce dispositif technique à l'utilisation perversie.

Des profs' solidaires des lycéens

[1] <https://www.letudiant.fr/educpros/enquetes/enseignement-superieur-le-presentiel-reprend-ses-droits.html>